



Dr Juliette
ROCHFORT

Référence DPC : 74852200018

ODF | Formation ouverte aux orthos

MIEUX PRESCRIRE POUR PRÉVENIR L'ANTIBIORÉSISTANCE (EPP)

ÉVALUATION DES PRATIQUES PROFESSIONNELLES

Réalisez un audit complet
de vos prescriptions
d'antibiotiques !

NEW



La résistance aux antibiotiques est directement liée à la surconsommation, au mésusage des antibiotiques, à une prévention des infections (ou complications infectieuses) perfectible.

La France est le 3ème plus gros consommateur d'antibiotiques en Europe. On note une nouvelle augmentation de la prescription des antibiotiques par les chirurgiens-dentistes depuis 2011. On estime d'ailleurs que 30% à 50% de leurs prescriptions en la matière sont inutiles ou inappropriées.

Ce parcours a été mis en place autour d'outils efficaces et didactiques et sur une méthode simple et complète afin de vous permettre d'analyser vos prescriptions d'antibiotiques par rapport aux recommandations de bonnes pratiques en vigueur et ainsi d'améliorer la pertinence de vos prescriptions d'antibiotiques (réduire les prescriptions inutiles / inappropriées).

Concernant la méthode HAS utilisée, "l'audit clinique" nous paraît parfaitement adapté pour le thème de formation choisie.

En analysant vos 10 derniers dossiers patients pour lesquels vous aurez prescrit des antibiotiques et en répondant à une série de questions, vous allez pouvoir auto-évaluer vos pratiques professionnelles en matière de prescriptions d'antibiotiques.

Vous serez alors en mesure de définir et mettre en place des actions d'amélioration à l'aide du plan d'action formalisé et individualisé qui vous sera transmis en fonction de vos résultats.



OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- Analyser ses prescriptions d'antibiotiques par rapport aux recommandations de bonnes pratiques en vigueur
- Reprendre connaissance avec précision des recommandations de bonnes pratiques concernant les prescriptions antibiotiques
- Améliorer la pertinence des prescriptions antibiotiques (réduire les prescriptions inutiles / inappropriées)



FORMAT

E-learning - Évaluation des Pratiques Professionnelles (EPP)

2 mois pendant lequel vous réalisez votre parcours en 2 étapes
2 tours d'audit clinique, mise en œuvre du plan d'actions entre 2 tours



DURÉE

4 heures



TARIF

~~518 €~~

Pris en charge par ANDPC

(sous réserve de la disponibilité de vos droits)



POUR S'INSCRIRE, RDV SUR :

www.webdental-formation.com → S'inscrire

PROGRAMME DE LA FORMATION

01. Évaluation des Pratiques Professionnelles – 1er tour :

- 1ère phase d'audit clinique à partir des 10 derniers dossiers patients sur lesquels le praticien a réalisé une prescription d'antibiotiques
- Réception d'un plan d'actions d'améliorations individualisées en fonction des résultats du recueil des indicateurs

02. Votre formation sur pause durant 1 mois

- Mise en œuvre d'actions correctives au sein du cabinet en s'appuyant sur les recommandations de bonnes pratiques

03. Évaluation des Pratiques Professionnelles – 2ème tour :

- 2ème tour d'audit à partir de 10 nouveaux dossiers patients
- Ajustement du plan d'action en fonction des résultats suite à la réévaluation

